



S.G.U.P.

# Bulletin de la Société Genevoise d'Utilité Publique

6<sup>e</sup> Série - N° 1 - 2008

<b>Rapport du Comité</b> du 20 mai 2008	1
<b>Propos de M<sup>me</sup> Annemarie Huber-Hotz</b> , présidente de la SSUP	9
<b>Extraits de l'exposé de M. Thierry Apothéloz</b> , Maire de la commune de Vernier, sur le « Contrat de quartier »	11
<b>Table ronde sur « l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle »</b>	13
<b>Compte rendu financier</b>	22
<b>Rapport des vérificateurs des comptes</b>	27
<b>Liste des membres</b>	28
<b>Composition du Comité 2007-2008</b>	32

# **Rapport du comité pour l'exercice 2007-2008**

**présenté à l'assemblée générale  
de la Société genevoise d'utilité publique**

**mardi 20 mai 2008, à 17 h. 30,  
à la Mairie de Vernier**



## **1. Bienvenue**

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à notre assemblée générale.

Notre assemblée a été régulièrement convoquée par lettre du 5 mai 2008. Elle peut donc valablement délibérer. Permettez-moi de nommer Emmanuelle Richoz comme secrétaire de cette assemblée et Michèle Terrier comme scrutatrice.

Je voudrais en particulier saluer ce soir :

- M. Thierry Apothéloz, maire de la commune de Vernier et initiateur du « Contrat de quartier » du Lignon, qui nous fait le grand plaisir de nous accueillir et qui prendra la parole après notre assemblée générale ;
- Madame Annemarie Huber-Hotz, présidente de la Société Suisse d'Utilité Publique (SSUP), qui nous parlera également tout à l'heure des activités et des projets de son association ;
- Madame Cécile Perréard, présidente d'honneur de la Fondation Transport-Handicap.

## **2. Rapport du comité 2007-2008**

### **Fonctionnement du comité**

Durant l'exercice écoulé, votre comité a tenu neuf séances plénières, dont une journée de réflexion « aux champs » organisée le samedi 30 juin 2007 à Cartigny, ainsi que de nombreuses réunions de sous-commissions.

## **Activités diverses**

### **Journée de réflexion «aux champs», au Centre de Rencontres de Cartigny**

A l'instigation de Catherine Santschi, vice-présidente, notre comité s'est réuni un samedi entier avec des intervenants extérieurs, afin de réfléchir à divers thèmes d'actualité pour nourrir notre action. Cinq thèmes furent abordés :

- Troc, volontariat et autres prestations bénévoles : « Comment valoriser sans chiffrer ? ». Introduction de Catherine Santschi, Animateurs: Didier Fleck, journaliste et Uta Daettler, du Centre genevois du Volontariat.
- La précarité : « Une société à deux vitesses, est-ce inéluctable ? ». Animateur: Claude Torracinta, journaliste et ancien président de l'Hospice Général.
- Le lien confédéral et l'intégration : « Comment resserrer les liens avec nos confédérés et mieux associer les étrangers à la vie du pays ? ». Animateurs: Corinne de Tscherner, vice-présidente de la NSH, section de Genève et Paul-Olivier Vallotton, directeur du Bureau de l'Intégration.
- Autorité, violence : « Retrouver des repères ». Animateur: Jean-Noël Cuénod, journaliste.
- Un grand projet pour Genève : « Imaginons l'horizon 2020 ». Avec la participation d'Armand Lombard, président de Bisange.

Ces exposés et débats ont eu une suite concrète par l'organisation d'une table ronde sur la question de la précarité et de l'intégration des jeunes en difficultés. Une autre table ronde sur la question du projet pour Genève à l'horizon 2020 pourrait voir le jour ultérieurement.

Mille mercis donc à nos intervenants, ainsi qu'à Catherine Santschi et Emmanuelle Richoz Zogg, pour leur contributin à l'organisation et aux comptes rendus de ces travaux.

### **Concert du mardi 13 novembre 2007 pour fêter le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Transport-Handicap**

La Fondation Transport-Handicap fait un travail essentiel, car elle permet d'assurer la mobilité des personnes en fauteuil roulant. Vingt chauffeurs qualifiés emmènent chaque jour 250 personnes handicapées en fauteuil roulant à leur lieu de travail, à l'école, chez le médecin, mais aussi au théâtre, au cinéma, à la piscine ou dans une salle de sport. Grâce à une équipe très compétente, l'organisation de plus de 60'000 courses par an permet de répondre aux demandes les plus diverses.

En 2007, la Fondation fêtait son 25<sup>e</sup> anniversaire. Aussi Cécile Perréard, présidente de la Fondation, nous a demandé de l'aider à mettre sur pied une manifestation pour célébrer cet anniversaire et aussi pour récolter des fonds destinés à boucler l'enveloppe financière des nouveaux locaux acquis par la Fondation en 2006.

En collaboration avec le comité de Transport-Handicap, nous avons donc organisé un concert de musique de chambre, suivi d'un apéritif dinatoire, qui s'est tenu mardi 13 novembre 2007, à la salle du Vélodrome de Plan-les-Ouates.



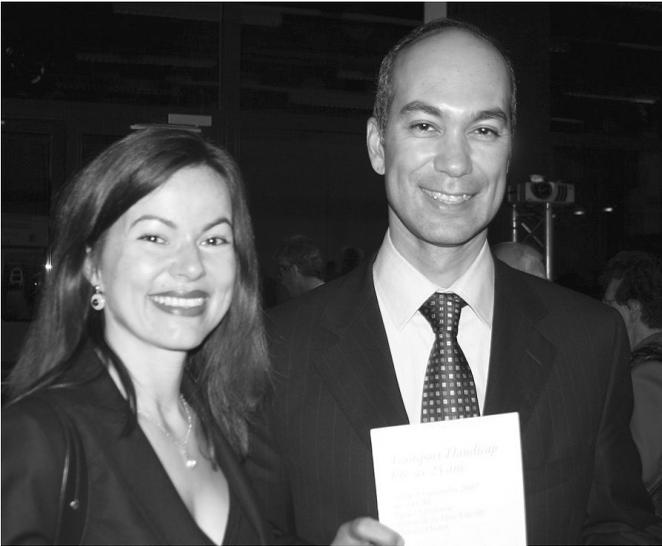
*Cécile Perréard, Présidente de la  
Fondation Transport-Handicap,  
François Longchamp, Conseiller  
d'Etat, Geneviève Arnold, Maire de  
la Commune de Plan-les-Ouates.*



*M. Jean-Claude Manghardt,  
vice-président des Amis de  
Transport-Handicap et Madame.*



*Christiane Wellhauser, Christian Huber, Marilyse Borrello Ménétrety et Véronique Nanchen,  
membres du comité de la SGUP.*



*M. Tal Schibler,  
nouveau président  
de la Fondation  
Transport-Handicap  
et Madame.*

Grâce à la contribution remarquable d'un horloger qui a souhaité rester anonyme, la grande générosité de la Fondation Suzanne Huber, le soutien d'autres sponsors, l'aide de la commune de Plan-les-Ouates qui nous a mis la salle gracieusement à disposition, ainsi que l'engagement de la direction et de l'ensemble du personnel de la Fondation qui ont œuvré pour l'organisation de la soirée, nous avons pu réaliser un bénéfice net de CHF 100'000 qui a été versé à la Fondation.

Cette soirée fut un grand succès et les quelque 250 personnes furent ravies d'entendre le programme éclectique choisi par François Guye, violoncelliste et sa femme Christine, pianiste.

Aujourd'hui, c'est une nouvelle étape qui s'annonce pour la Fondation Transport-Handicap: celle d'une fusion avec une autre institution qui s'occupe également de handicap. Ce sera aussi un changement pour nous: celui de près de 15 ans de soutien via l'association des Amis de Transport-Handicap créée par notre regretté président d'honneur Claude Richoz, fonction assumée ensuite par le soussigné.

### **Projet d'organisation d'une manifestation en faveur de la Fondation Make A Wish**

A la suggestion de Véronique Nanchen, un petit groupe de travail s'est constitué autour d'elle. Emmanuelle Richoz, Christiane Wellhauser et Marc Voltenauer se sont intéressés à soutenir et faire connaître la Fondation Make a Wish qui offre à des enfants malades de pouvoir concrétiser un rêve. Fiona Morrison, CEO de la Fondation, est venue devant notre comité, le 5 novembre 2007, pour nous présenter son action. Une vaste campagne de souscription, mise sur pied cette année, a repoussé notre action. Le projet d'organisation d'une manifestation pour mieux la faire connaître est remis à l'an prochain en principe.

## **Bulletin annuel 2006-2007 et bulletin spécial à la mémoire de Jean de Senarclens**

Tous deux ont été envoyés à nos membres le 10 octobre 2007. Merci à Georges Demierre qui se charge de tout cela avec tant d'efficacité et à Catherine Santschi pour la rédaction du bulletin spécial.

### **Conférence/table ronde sur le thème de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle du mardi 15 avril 2008 à la salle Centrale Madeleine**

Suite à l'intervention de Claude Torracinta sur la question de la précarité, lors de notre séance «aux champs», le comité a décidé d'organiser une table ronde sur la question de l'insertion des jeunes en marge de notre société. Sachant qu'il y a près de 2000 jeunes au bénéfice de l'aide sociale à Genève, et que le phénomène ne se résorbe pas malgré les nombreuses initiatives prises ainsi que la bonne situation conjoncturelle et de l'emploi, il nous a paru utile de donner un nouveau coup de projecteur à cette problématique.

La table ronde, conduite par Béatrice Jequier, journaliste de la TSR et fille de Rémi Jequier (membre de notre comité) a réuni Monsieur François Longchamp, Conseiller d'Etat en charge de la solidarité, Madame Eliane Babel-Guérin, directrice de la Croix-Rouge genevoise, Monsieur Jean Luc Favre, directeur général d'ABB Sécheron SA, Monsieur Bertrand Levrat, directeur général de l'Hospice Général, Monsieur Blaise Matthey, directeur général de la Fédération des Entreprises romandes et Monsieur Frédéric Wittwer, secrétaire général du Département de l'instruction publique.

La manifestation a connu un très grand succès, tant par la qualité des interventions de nos conférenciers que par le public présent. De nombreuses réactions, demandes de renseignements et visites de notre site internet ont été enregistrées.

Mes remerciements vont à Christiane Wellhauser, Emmanuelle Richoz et Georges Demierre qui ont permis de réaliser ce projet et d'en assurer le succès.

**Conférence du maire de Zurich, M. Elmar Lederberger, sur le thème «Zurich, les clés d'un succès»,** organisée le 6 mars 2008 par la Nouvelle Société Helvétique. Grâce à Corinne de Tscharnier, nous nous sommes associés à la diffusion de l'invitation à cet événement qui a rencontré un large écho.

**La visite de l'exposition «Pouvoirs partagés en Genevois», les terres de St-Victor et Chapitre 1220-1754** a eu lieu le 14 mai 2008, sous la conduite de Catherine Santschi. Elle a permis d'en apprécier toutes les facettes et notamment les dessins de Pierre Reymond et les nombreux documents d'archives sur cette fascinante période de l'histoire de notre ville.

**Mise à jour du site internet [www.sgup.ch](http://www.sgup.ch) et fichier électronique de nos membres.** Notre site est régulièrement mis à jour avec le compte rendu des manifestations. Merci à Nicole Seyfried qui se charge bénévolement de cet important travail. Le site est bien fréquenté: plus de 2500 visites depuis le 21 juin 2006.

## **Cotisations**

Votre comité propose de maintenir les cotisations à leur niveau actuel (CHF 40.– par personne, CHF 500.– membre à vis et CHF 100.– pour les sociétés et institutions).

## **Remerciements**

Je ne voudrais pas omettre de remercier une nouvelle fois tous les membres du comité pour la contribution active aux travaux de notre société. Mes sentiments de gratitude vont en particulier à nos deux vice-présidents, Catherine Santschi et Rémi Jequier, ce dernier malheureusement indisponible ce soir et hospitalisé depuis quelque temps; qu'il reçoive ici l'expression de notre vive sympathie. N'oublions pas non plus Emmanuelle Richoz, notre secrétaire pleine d'idées et d'esprit de bénévolat, Michèle Terrier qui accomplit bien des tâches administratives et d'organisation de nos événements, Sonja Kuenzi qui gère nos finances et Georges Demierre qui assure avec l'efficacité qu'on lui connaît la rédaction et l'édition de notre bulletin annuel.

## **3. Rapport de la trésorière sur notre situation financière**

Grâce au strict contrôle de nos dépenses et au recours systématique à du sponsoring pour l'organisation d'événements, notre situation financière est modeste mais saine.

Merci à Sonja Kuenzi, notre fidèle trésorière, pour son excellent travail.

## **4. Rapport des vérificateurs aux comptes**

Elisabeth Perrier, contrôleur aux comptes, va maintenant nous lire son rapport.

## **5. Election du comité**

Nicole Fatio, ancienne directrice du Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS), démissionne de notre comité pour laisser la place à Diane Devaux-Charguéraud qui lui succède à la direction du BCAS. Nous la remercions ici encore de son hospitalité (nos réunions de comité se font au BCAS) et des suggestions qu'elle nous a faites pour l'activité de notre société. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

Deux membres de notre comité arrivent au terme de leur mandat de quatre ans. Il s'agit de Catherine Santschi, vice-présidente, et de Muriel Gabus-Siki.

De leur côté, Edwin Zurkirch, Véronique Nanchen, Olivier Vodoz et Christiane Wellhauser ont accepté de réintégrer le comité au terme de leur année «sabbatique».

Enfin, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres: Béatrice Jequier, journaliste et Diane Devaux-Charguéraud, avocate et nouvelle secrétaire générale du BCAS.



*Emmanuelle Richoz Zogg, François Longchamp et Isabelle Richoz.*



*M<sup>me</sup> Suzanne Huber  
et M. Jean-François  
Huber.*



*Marc Voltenauer, du comité de la  
SGUP et Dominique Jean Ducret,  
membre du comité des Amis de  
Transport-Handicap.*

Nous vous proposons par conséquent d'élire le comité 2008-2009, composé des 15 membres suivants:

**Marilyne Borrello Ménétrey, Georges Demierre, Diane Devaux-Chargueraud, Alain Dupont, Christian Huber, Béatrice Jequier, Rémi Jequier, Sonja Kuenzi, Véronique Nanchen, Emmanuelle Richoz Zogg, Yvelise Strub, Olivier Vodoz, Marc Voltenauer, Christiane Wellhauser et Edwin Zurkirch.**

## **6. Election des vérificateurs aux comptes**

Elisabeth Perrier et Bruno Florinetti acceptent de poursuivre leur mandat.

Nous les remercions vivement d'assumer cette tâche importante de contrôle de la saine gestion et administration de nos affaires.

## **7. Votation**

**Les points 2, 3, 4, 5 et 6, ainsi que la proposition des cotisations sont soumis au vote de l'assemblée qui les approuvent à l'unanimité et sans abstention.**

## **Conclusion**

Je tiens une nouvelle fois à remercier ici tous les membres et tous les amis de notre société pour leur soutien et l'intérêt qu'ils portent à nos travaux. Le monde associatif traverse une phase difficile vu l'individualisme et l'offre toujours plus large de loisirs et d'activités qui nous sont offerts. On pourrait penser que l'initiative privée en matière d'utilité publique a aussi moins d'importance aujourd'hui, alors que nous sommes marqués par l'omniprésence de l'Etat social. Il n'en est rien. Nous voyons chaque jour que l'impulsion et l'intérêt que nous renforçons part souvent de l'initiative privée.

Ainsi, par votre appui, votre fidélité, vos suggestions et vos dons, vous nous permettez de poursuivre notre mission qui est

- d'être à l'écoute des besoins des plus défavorisés;
- de servir les intérêts de la collectivité;
- de faire connaître ou soutenir les institutions d'utilité publique et, d'une manière générale, de favoriser le bien-être moral et culturel de la population genevoise.

Merci encore de votre participation à notre assemblée. Je vous souhaite une excellente soirée.

Christian Huber  
*Président*

# **La Société Suisse d'Utilité Publique (SSUP): son histoire et ses activités pour le bien-être de la société**

Propos de Madame Annemarie Huber-Hotz  
présidente de la SSUP, lors de l'assemblée générale  
de la SGUP, mardi 20 mai 2008

## **Portrait en bref**

La SSUP est fondée en 1810 par le médecin zurichois, le D<sup>r</sup> Hirzel et cinq combattants libéraux.

Influences historiques: Johann Heinrich Pestalozzi, Nouvelle Société Helvétique (patriotisme). A Genève: Gustave Moynier, Guillaume Henri Dufour, Louis Appia (trois des fondateurs du CICR).

La philosophie de la SSUP repose sur une pensée rationnelle et libérale, marquée par l'humanisme. L'intérêt général doit primer sur l'individualisme. C'est ainsi qu'elle est en parfaite concordance avec les fondateurs de la SGUP en 1828 et son activité qui a mené aussi à la création du CICR en 1863, dont nous sommes toutes et tous fiers!

## **Ses buts:**

- Apporter aide et conseil à des personnes nécessiteuses ;
- Promouvoir le bien-être mental et matériel du peuple suisse, notamment l'éducation et la santé publique;
- Soulever et discuter des thèmes actuels d'utilité publique;
- Editer des publications sur le travail social et d'utilité publique;
- Travailler ensemble avec des tiers et créer des réseaux.

## **Les réalisations du passé:**

- Explorer l'état social du pays et des établissements sociaux;
- Fonder et exploiter des établissements sociaux (par exemple le Château de Constantine);

- Promouvoir la création de l'école publique;
- Promouvoir une alimentation saine de la population suisse (cubes, soupes Maggi);
- Créer des fondations suisses: Pro Juventute, Pro Senectute, Pro Familia, Aide aux Montagnards, Pro Mente Sana, ZEWO;
- Promouvoir le bénévolat;
- Achat (en 1859/60) et administration de la prairie du Grütli.

### **Structures actuelles de la SSUP:**

- Association, selon l'Art. 60 et ss. du Code civil, avec une Assemblée générale, un Comité central et un Comité exécutif.
- Finances : contributions des membres, fonds (legs) affectés à des buts déterminés et libres, fondations avec comptes séparés et bien-fonds. Moyens à disposition par année: CHF 3-4 millions.
- Secrétariat performant à Zurich.

### **Récents réalisations de la SSUP:**

- Contributions sous la forme d'appuis particuliers et d'attributions à des projets (2007: env. 2,5 millions);
- Recherche bénévolat: en 2007, essentiellement deux grands projets et programmes. Recherche ciblée en matière de volontariat et enquête de l'Observatoire du bénévolat;
- Projet transfaire – gérer l'inattendu;
- Histoire de l'utilité publique;
- Grütli: administration et organisation de la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août.



Extraits du curriculum de  
Madame Annemarie Huber-Hotz:

Née à Baar (ZG) en 1948,  
mariée, mère de 3 enfants adultes.

Etudes en psychologie, sociologie  
et sciences politiques (licence).

De 1978 à 2007, au service du Parlement  
Fédéral, secrétaire du Conseil des Etats,  
secrétaire générale de l'Assemblée fédérale  
et finalement Chancelière de la Confédération.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, entre autres mandats:  
Présidente de la SSUP, vice-présidente de la  
Croix-Rouge suisse.

## **Extraits de l'exposé de Monsieur Thierry Apothéloz, Maire de la commune de Vernier, sur le « Contrat de quartier »**



Voici la définition qui figure dans la brochure d'invitation disponible à la Mairie :

«Le Contrat de quartier est une expérience initiée par les autorités de la commune de Vernier afin de donner aux citoyens d'Aïre-Le Lignon les moyens de participer activement au développement et à la prise en charge de leur quartier.

Cette nouvelle structure collabore avec l'ensemble des acteurs sociaux, économiques, culturels et politiques locaux.

Si vous avez envie de vous impliquer dans le destin de votre quartier en proposant un projet, adhérez nombreux à ce contrat pour améliorer votre qualité de vie et la cohésion de votre quartier.

Devenez les acteurs d'une amélioration de votre cadre de vie ! »

«Sous le signe des 3P : participation – prévention – proximité, le contrat de quartier d'Aïre-Le Lignon est l'un des points forts dans la politique voulue par le Conseil administratif.»

De nombreux exemples de manifestations et de réalisations sont ensuite présentés par Madame Christiane Schaller, coordonnatrice des C.Q., avec leur processus et les résultats mesurés.

Pour tous ceux et toutes celles qui sont intéressés, de plus amples renseignements sont à demander à [christiane.schaller@wifimail.ch](mailto:christiane.schaller@wifimail.ch). Voir aussi le site [www.cq-aire-lignon.ch](http://www.cq-aire-lignon.ch).



*Le très beau bâtiment de la Mairie de Vernier.*

### ***Que fait la SGUP?***

*Pour rester en contact...  
Pour savoir constamment  
ce qui se passe et ce qui  
va se passer à la SGUP...*

*Pour nous questionner et  
nous donner votre avis...*

*Retrouvez-nous  
sur notre site INTERNET  
[www.sgup.ch](http://www.sgup.ch)*

*Merci de votre fidélité  
et de votre intérêt*

# L'insertion des jeunes dans la vie professionnelle

Table ronde du mardi 15 avril 2008, à 18 h. 30

Salle Centrale Madeleine, Genève

En préambule, le président de la SGUP, **Christian Huber**, souhaite la bienvenue aux personnalités intervenantes, aux invités, au public, et notamment aux membres et amis de notre société.

Il rappelle que la SGUP, association privée sans but lucratif ni couleur politique, sociale ou religieuse, se fixe notamment pour mission de discuter de thèmes d'actualité et de tenter d'y apporter une meilleure compréhension et de favoriser l'éclosion de solutions.

Périodiquement, notre comité se réunit «aux champs» afin de se donner le temps de la réflexion. Lors de notre dernière session, en juin de l'an passé, consacrée en partie à la montée de la précarité de notre société, l'un de nos invités, M. Claude Torracinta, a évoqué la difficulté des jeunes en rupture sociale, scolaire et professionnelle. C'est lui qui nous a donné l'idée de cette table ronde. Nous lui en savons gré.

Notre carton d'invitation, adressé à tous nos membres, explicitait la réalité de cette problématique. En voici un extrait :

«Aujourd'hui, nous nous trouvons tous confrontés à cette situation. Savez-vous, en effet, qu'à Genève, on compte plus de 2000 jeunes entre 18 et 25 ans au bénéfice de l'aide sociale – ce qui correspond à près de 13% des personnes assistées – et que leur nombre a plus que doublé depuis 1999 ?

Ce n'est pourtant pas faute de mesures concrètes d'accompagnement. En effet, notre canton possède un important dispositif d'aide à l'insertion des jeunes en difficulté qui s'est progressivement mis en place au cours des dernières années, avec nombre d'institutions cantonales, communales et du monde associatif qui font un travail remarquable.

Alors on s'interroge : que faut-il entreprendre de plus pour faire face aux difficultés rencontrées par cette population ? Comment résoudre le paradoxe du monde d'aujourd'hui avec un manque de main-d'œuvre qualifiée, alors que les jeunes ont de plus en plus de peine à décrocher leur premier emploi ?

Faut-il chercher des réponses auprès des jeunes eux-mêmes, au sein de la famille, du système éducatif, de la formation professionnelle, des institutions ou même des entreprises ?

Plus concrètement : que faut-il faire pour mieux accompagner les jeunes qui ont des problèmes scolaires ? Comment réussir à les intégrer à la vie professionnelle ? Comment favoriser une formation en adéquation avec les besoins du monde du travail ? Comment mieux encore associer les entreprises à cet effort ? »



*M<sup>me</sup> Béatrice Jequier*

Il cède la parole à Béatrice Jequier, journaliste et cheffe d'édition à la TSR, en la remerciant vivement d'avoir bien voulu accepter d'animer le débat qui va suivre.

**Béatrice Jequier** présente les intervenants qui siègent à ses côtés :

**Monsieur François Longchamp**, conseiller d'Etat en charge du Département de la solidarité et de l'emploi ;

**Madame Eliane Babel-Guérin**, directrice de la Croix-Rouge Genevoise ;

**Monsieur Jean-Luc Favre**, directeur général d'ABB Sécheron SA ;

**Monsieur Bertand Levrat**, directeur général de l'Hospice Général ;

**Monsieur Blaise Matthey**, directeur général de la Fédération des Entreprises Romandes, Genève ;

**Monsieur Frédéric Wittwer**, secrétaire général du Département de l'instruction publique.

Puis, à son tour, en guise d'introduction, elle lance le sujet par quelques propos et questions directes : « Comment se fait-il, qu'aujourd'hui, on manque de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans l'horlogerie et l'informatique, alors que des jeunes ont beaucoup de peine à trouver un premier emploi, étape cruciale pour s'intégrer dans la société, rite de passage entre l'adolescence, la formation et le monde des adultes, avec en principe, à la clé, l'indépendance économique ? A qui la faute ? Aux familles, à l'école, aux entreprises qui hésitent à engager, aux jeunes qui pensent à avoir le temps ? Que faut-il faire de plus pour que cela change ? Notre canton offre déjà un imposant dispositif à l'intention des jeunes. Que faut-il améliorer, mieux coordonner ?

Voici donc un résumé des questions et des réponses les plus significatives :

**Béatrice Jequier :**

*Certains jeunes arrivent à l'Hospice Général sans emploi. Peut-on dire que leur nombre a augmenté ?*

### **Bertrand Levrat:**

De 1995 à 2006, l'aide sociale aux jeunes entre 18 et 25 ans a progressé de 100%. Cela s'est stabilisé en 2006; en 2007, on a une légère diminution. De 14,2% de dossiers des moins de 25 ans, on a passé à 13,3%, soit 1460 personnes à l'aide sociale. Cela reste néanmoins un chiffre préoccupant. Certains quartiers, à Genève, sont plus touchés que d'autres: 20% à Vernier et à Onex, contre 9% aux Pâquis et à Plainpalais.

Politiquement, il y eu deux changements:

1. La loi sur l'aide sociale individuelle – il s'agit d'une modification datant du 1<sup>er</sup> janvier 2007 qui concerne l'aide aux jeunes adultes entre 18 et 25 ans. On a ajusté le barème et limité la durée de l'aide, car il était choquant qu'un jeune assité gagne autant qu'un autre en processus d'apprentissage.
2. Une action publique concertée autour des qualifications professionnelles – il s'agit de pallier la rupture de prise en charge entre deux catégories d'âge.

En Suisse, ce sont 2,5 à 3% des élèves qui ont quitté l'école sans formation. Que peut-on faire pour eux? L'Hospice Général ne souhaite pas être uniquement le dernier maillon d'une chaîne sociale, mais plutôt un trampoline qui permette d'éviter de tomber dans ce filet.

### **Béatrice Jequier:**

*Voyez-vous beaucoup de ces jeunes à la Croix-Rouge? Quel et leur profil?*

### **Eliane Babel-Guérin:**

La Croix-Rouge genevoise qui est la Croix-Rouge locale a mis sur pied deux programmes de réinsertion sociale et professionnelle:

1. Logement jeunes – adressé aux jeunes entre 16 et 25 ans, non-universitaires, en rupture familiale et/ou ayant de gros soucis financiers.
2. Les SEMO ou Semestres de Motivation – en partenariat avec l'Office cantonal de l'emploi, via le SECO, adressés aux jeunes en inactivité en tout cas deux ans. Ce sont actuellement 150 jeunes qui en bénéficient. La majorité provient de l'Hospice Général. Ils sont assistés. 50% sont genevois, 50% étrangers. Avant leur rupture, un tiers était en apprentissage ou exerçait un petit boulot, 50% sont issus des 3% évoqués par Bertrand Levrat; 20% étaient en stage, à l'étranger ou encore en prison.

Quelles sont les causes de cette rupture de deux ans dans leur projet professionnel?

Elles sont multi-factorielles. 20% n'ont pas de causes réelles, mais 80% sont dues à des familles éclatées par le deuil, le divorce, la migration, la précarité économique. Il y a aussi des causes de santé: une mauvaise nourriture, l'apathie, des maux psychiatriques ou psychiques, la dépendance au tabac, à l'alcool, aux drogues. Ces jeunes sont abîmés par la vie, ils ont perdu tout repère.

L'adolescence est une phase d'explosion, on a de la difficulté à se concentrer, on passe d'un échec à un autre. On a des ambitions inappropriées, nourries par les médias, soutenues par les parents, sans rapport avec nos propres compétences. Ce décalage conduit au découragement, à la rupture.

Ces jeunes nous parviennent par le bouche à oreille, Infor Jeunes de l'Hospice Général, Tremplin Jeunes du DIP, ou le chômage. Ils sont dirigés par les conseillers en orientation professionnelle de l'OCE.

**Béatrice Jequier:**

*Il s'agit donc de repérer ces jeunes. Concrètement, dans l'enseignement, comment cela se passe-t-il?*

**Frédéric Wittwer:**

Plusieurs stades de repérage existent. C'est principalement au cours des 10, 11 et 12<sup>es</sup> degrés, à l'ECG ou lors de l'apprentissage que cela se remarque. Le décrochage scolaire a lieu à la suite d'échecs successifs. Une collaboration étroite entre les différents établissements scolaires et l'Office cantonal de la formation professionnelle permet de vérifier les projets de ces jeunes, de les inscrire dans un cursus de formation. Malgré le suivi, il arrive malheureusement qu'un décrochage soit inévitable, souvent pour des raisons familiales. Selon une étude récente du SRED, dans la volée de 2003, 2% des jeunes ont décroché. L'enjeu est de repérer, de mettre en projet, afin d'arriver à des qualifications et à leur certification. Cela implique parfois des mesures de prise en charge psychologique. Cela nécessite surtout des exigences.

**Béatrice Jequier:**

*Pourquoi est-ce si important de s'occuper de ces jeunes, alors qu'ils ne représentent qu'une minorité ?*

**François Longchamp:**

La société a changé, notamment la réalité du monde du travail. Il y a toujours eu des jeunes en rupture. Ce qui a changé, c'est la difficulté, pour eux, de se réinsérer dans le marché du travail. On n'y entre plus sans qualifications. Souvent, ces boulots ont disparu, tout s'est professionnalisé. Un noyau dur de jeunes qui ne se réinséreront pas subsiste si l'Etat ne déploie pas des moyens extrêmement puissants. Il faut agir avant que le jeune n'entre dans un dispositif d'aide sociale. Il est en effet très difficile de l'en sortir une fois qu'on la intégré.

Ce qui a aussi changé, ce sont les relations sociales: vie familiale, de quartier, de village. On ne peut plus compter dessus. Toutefois, il est réjouissant de constater 25% de baisse de chômage chez les jeunes. C'est la plus forte baisse. C'est le fruit d'un travail en commun, qui vise des solutions durables.

**Béatrice Jequier:**

*Si le chômage a baissé, est-ce parce que les entreprises ont engagé à tour de bras?*

**Blaise Matthey:**

Le dynamisme économique permet effectivement d'absorber ces jeunes en partie. Mais attention, des jeunes qualifiés peuvent aussi être confrontés à ce problème

d'insertion. Toutes les qualifications ne donnent pas les mêmes chances. Si l'on veut être compétitif sur le marché, il faut

- avoir de bonnes connaissances de base;
- avoir de bonnes connaissances professionnelles;
- avoir de l'expérience professionnelle;
- prouver son ouverture sur le monde (expérience à l'étranger, par exemple).

Le chômage avoisine les 2,8%, c'est une nette amélioration. On est proche de la moyenne des pays nordiques. Conditions:

1. Il faut maintenir le dynamisme économique.
2. Il faut des compétences.
3. Il faut réaliser la valeur de l'enseignement que l'on reçoit ; c'est une chance d'apprendre.

**Béatrice Jequier:**

*Alors, concrètement, vous reprochez à l'école de ne pas former les jeunes pour le monde du travail?*

**Blaise Matthey:**

Il s'agit d'un débat permanent, une forme de dynamisme d'attraction-répulsion. On doit s'entendre sur les pré-requis exigés et faire des progrès en amont. C'est une demande, notamment des milieux techniques.

**Béatrice Jequier:**

*Un jeune qui a fini le Cycle peine-t-il pour trouver une place d'apprentissage?*

**Frédéric Wittwer:**

Un jeune entre en apprentissage à 18 ans, pas à 15. Pourquoi? On essaie une formation «plus élevée». Il faut dire que la formation en école est plus sécurisante que l'apprentissage chez le patron!

Un objectif quantitatif – ce qui est rare dans le domaine de l'éducation – a été fixé par les conseillers d'Etat en charge de l'éducation dans notre pays. Cet objectif est le suivant: 95% des jeunes doivent arriver au diplôme au niveau secondaire 2.

L'harmonisation scolaire est un extraordinaire levier, un standard, un repère. Il permet une prise en charge meilleure puisqu'on sait ce qui manque, ce qui a été appris, etc.

**Béatrice Jequier:**

*Engagez-vous beaucoup d'apprentis? Quel âge ont-ils?*

**Jean-Luc Favre:**

Ils ont entre 15 et 16 ans. A l'heure actuelle, nous en avons 14. L'industrie genevoise, par sa bonne santé, permet à nouveau d'en former, ce qui signifie intégrer les jeunes.

J'aimerais citer «Economie et Conscience», un groupe informel de réflexion rassemblant des acteurs du monde économique genevois depuis 2 ans. Il s'agit de

personnes de bonne volonté qui entreprennent un certain nombre d'actions autour de valeurs communes. Parmi lesquelles « des emplois pour les jeunes » : IBM, Pictet et ABB se sont engagés à identifier un certain nombre de postes ouverts, réservés à des stages, des contrats à durée déterminée ou indéterminée, des apprentis-sages. Priorité est donnée à des jeunes formés sans expérience. Ainsi, une quarantaine a pu intégrer ces entreprises.

Il s'agit de montrer que le monde économique n'est pas forcément impitoyable, qu'il y a beaucoup à donner, à partager. Les jeunes sont l'avenir de notre monde, il faut leur donner des signes tangibles de ce que l'on est prêt à faire pour eux. Si on l'a fait, beaucoup d'autres entreprises peuvent le faire !

Dans le même état d'esprit, nous coachons, témoignons dans des écoles, et parainons des jeunes jusqu'à ce qu'ils trouvent un job. Notre action n'est peut-être pas aussi spectaculaire que ce que l'on souhaiterait, mais elle est concrète. Aussi, elle peut être démultipliée par toute autre entreprise !

Pour ABB, le coût de cet investissement est de deux à trois cent mille francs, sur 160 millions de chiffre d'affaires. Ce n'est pas énorme ; on ne peut pas dire que cela affecte la bonne santé de l'entreprise !

**François Longchamp :**

La semaine dernière, avec Patrick Schmid, directeur de l'OCE, nous avons fêté la 2000<sup>e</sup> allocation de retour en emploi. En clair, 1000 entreprises ont relevé le défi d'engager des chômeurs en fin de droit comme des jeunes en difficulté.

**Béatrice Jequier :**

*Mais les places ne sont pas forcément dans les secteurs où les jeunes aimeraient travailler !*

**François Longchamp :**

Un jeune doit aussi prendre conscience qu'il ne peut pas immédiatement réaliser ses désirs. Ce n'est pas une formation longue et compliquée qui est la meilleure garantie contre le chômage, mais le CFC. La formation professionnelle la plus demandée n'est pas forcément universitaire. Dans la construction, par exemple, les chances de devenir un jour son propre patron sont très grandes.

**Béatrice Jequier :**

*Lorsque vous voyez arriver des jeunes pleins de rêves, vous posez-vous la question de ce qu'ils peuvent faire ?*

**Eliane Babel-Guérin :**

Dès son arrivée au SEMO, le jeune bénéficie d'un cadre qui correspond aux exigences de base d'une entreprise, telles qu'arriver à l'heure, avoir un langage et une tenue adéquats. Ce cadre a aussi pour but de redonner confiance. C'est alors que le jeune pourra faire le deuil d'une ambition démesurée, peut-être momentanément.

On aide le jeune à pointer son potentiel, ses compétences, comme ses lacunes. On lui enseigne le respect de toute profession qu'il peut aborder. C'est en quelque

sorte l'application de l'adage «il n'y a pas de sot métier». Le fait de travailler est déjà digne de soi.

**Béatrice Jequier:**

*Concrètement, au SEMO, que proposez-vous?*

**Eliane Babel-Guérin:**

Nous organisons divers ateliers qui permettent d'observer le jeune. Des ateliers manuels – menuiserie, cuisine –, c'est un domaine très constructif, cela apprend la lecture d'une recette, le service, la tenue l'hygiène, la diététique, la comptabilité, les achats et le contact avec le client; mais également d'expression française, bureautique, et recherche de stages en entreprise.

A ce sujet, j'aimerais souligner nos excellentes relations avec les entreprises genevoises. En 2007, 422 stages d'initiation, représentant 3500 jours, ont été réalisés.

Vanessa était en échec scolaire. Elle a suivi un de ces stages, après avoir fait tous ces ateliers. Elle a un peu baissé les bras au bout de deux mois, car seuls les jeunes entre 15 et 18 ans étaient pris pour un apprentissage. Elle a été remotivée par les conseillers. Elle a désormais un contrat d'apprentissage pour la rentrée.

**Vanessa:**

Avec le SEMO, j'ai appris à ne pas me décourager, mais aussi à ne pas croire que tout est d'emblée acquis.

**Béatrice Jequier:**

*On a parlé du SEMO, mais quelles sont les autres offres ?*

**François Longchamp:**

Tout d'abord, il existe plusieurs SEMO, financés par l'OCE et la Croix-Rouge. Ils sont complets. On peut imposer le SEMO comme mesure de réinsertion. Depuis 2007, la loi sur l'aide individuelle a changé, la réponse institutionnelle au chômage est plus claire: un jeune à l'assistance ne doit pas gagner plus qu'un jeune en formation.

**Béatrice Jequier:**

*Beaucoup de mesures existent, les jeunes en sont-ils conscients?*

**Bertrand Levrat:**

Le rôle des communes, des maisons de quartier, des travailleurs extra-muros, à la fois repérer ces jeunes et les informer, est essentiel. On a l'obligation de chercher des réponses, même petites, et individuelles.

L'Hospice Général a des programmes avec les HUG (dans le cas d'un suivi psychiatrique ou de l'AI), Caritas, le Cebig (des bilans de formation sont établis en collaboration avec l'OFPP, grâce au soutien de la fondation Manpower), Infor Jeunes de l'Hospice Général (afin d'éviter que les jeunes ne se retrouvent à l'aide sociale) et IncitPlus. Ce dernier, qui dépend du département de M. Longchamp, s'adresse à des jeunes formés, au bénéfice d'un CFC, qui ne devraient pas être au chômage. On les met en contact avec des entreprises pour qu'ils aient un emploi. 50% de ces jeunes, contraints de se lever le matin pour aller travailler, ont retrouvé un emploi.

Avec ce dynamisme, on évite que l'assistance ne soit une solution trop confortable. Il reste toutefois 1000 jeunes pour lesquels un projet doit encore être trouvé. En tant qu'entreprise, nous devons vaincre nos propres réticences. Nous-mêmes, en tant qu'entreprise de 1000 collaborateurs, nous avons accueilli 82 stagiaires l'an passé.

**Béatrice Jéquier:**

*Arrêtons-nous à deux initiatives. Je passe la parole à Camille Aglione, fondateur de la plateforme AdosJob, présent dans le public.*

**Camille Aglione:**

J'ai créé AdosJob il y a 6 ans, à la Tour-de-Peilz. A l'époque, c'était un site destiné aux jeunes de 15 à 22 ans, en études. Il s'agissait de dénicher un petit boulot en parallèle des études. Actuellement, on y trouve beaucoup d'apprentis qui n'ont pas d'emploi, notamment dans des régions comme le Jura où trouver un emploi est difficile. Des étudiants de plus en plus jeunes vivent de ces petits boulots. Il ne s'agit plus de gagner uniquement son argent de poche.

Le jeune s'inscrit gratuitement en déposant son CV. En 2007, ce sont 2500 places de travail qui ont été trouvées auprès de grandes entreprises comme de particuliers. On a eu par exemple 500 employés pendant 3 jours pour un inventaire. A Genève, 4000 jeunes sont inscrits.

**François Keller:**

L'institut suisse de Brainworking vient d'éditer «Le goût de l'hospitalité», soit 25 entretiens d'entrepreneurs, de personnes-clés en Suisse. C'est une mise en valeur sociale et culturelle du tissu économique. Pour les jeunes qui ont travaillé à cette édition, ce fut une première expérience qualifiante.

**Béatrice Jequier:**

*En somme, il y a beaucoup de choses ! N'y en a-t-il pas trop ?*

**François Longchamp:**

Il n'y en aura jamais trop car le défi est lourd, la stabilité économique est en jeu. On ne peut pas laisser des jeunes en inactivité, car le coût de ce dysfonctionnement est à long terme bien plus lourd. La disparition des petits emplois est un thème durable de notre société. Autour de structures-clés comme l'OCE pour les relations avec les entreprises, l'Hospice Général en charge des situations plus difficiles, il existe des organismes privés tels que la Croix-Rouge et les partenaires commerciaux qui répondent à ces besoins.

**Extraits des questions posées par des auditeurs attentifs dans la salle:**

*La Cité des Métiers sera-t-elle à nouveau organisée ?*

**Frédéric Wittwer:**

Grâce à l'OFPC et à son directeur Grégoire Evéquo, elle le sera désormais régulièrement et autour de 7 pôles qui correspondent aux 7 centres de formation. Rappelons que le Parlement a un projet de loi par rapport au Cycle d'orientation

qui vise l'harmonisation d'après le principe de la réalité, de la nécessité de continuer à former.

*Et les cas individuels qui n'entrent pas forcément dans un schéma quelconque (familles défavorisées, parents à l'AI, etc.) ?*

**Bertrand Levrat:**

Les schémas existants sont applicables au plus grand nombre de cas. Il reste toutefois des individus pour lesquels une réflexion particulière des travailleurs sociaux s'impose. Ensuite de quoi, le relais peut être assuré par des fondations privées, susceptibles de fournir le complément nécessaires à des cas isolés et difficiles.

*Revaloriser les apprentissages, ce n'est pas mieux payer les apprentis ?*

**Blaise Matthey:**

Même si on a tout à investir dans ce système dual qui prépare à la vie, l'apprentissage représente un certain coût pour l'employeur. Il existe des allocations d'études, d'apprentissage pour des jeunes en difficulté.

*Qu'est-ce que valider les compétences ?*

**Frédéric Wittwer:**

A partir de 25 ans, on peut valider son parcours d'études. Il est donc nécessaire de penser à constituer son propre portefeuille de compétences. On peut ainsi éviter de reprendre tout à zéro. Cette démarche s'inscrit dans le même ordre d'idées que l'harmonisation scolaire : on recherche des repères, des standards, même s'il s'agit de parcours pas toujours linéaires –c'est d'ailleurs de moins en moins fréquent. Il y a encore du chemin à faire dans cette réflexion, mais on devrait arriver à déterminer quel a été le parcours pour se remobiliser ; là est l'essentiel.

*Comment remédier à l'échec scolaire au 10<sup>e</sup> degré ?*

**Frédéric Wittwer:**

Il n'existe pas de véritable bilan à l'issue de la scolarité obligatoire (Cycle d'orientation), seulement des notes. En fixant un seuil de réussite, des exigences dans des disciplines-clés (français, allemand, mathématiques, langues), les indications seront meilleures pour la suite du cursus, quelle que soit la formation. C'est l'objectif des 26 systèmes scolaires en vigueur actuellement en Suisse.

On constate aussi que le principe de réalité n'est pas respecté : le jeune souhaite devenir avocat, informaticien, alors qu'il n'a pas les résultats requis. Il y a incohérence entre ses compétences et ses rêves. 50% d'échec en première année d'Ecole de commerce, c'est beaucoup trop.

**En conclusion, Béatrice Jequier** remercie toutes les personnes qui sont intervenues, soit pour formuler des questions, soit pour donner des réponses, ou encore pour apporter un témoignage personnel. Elle formule l'espoir que cette table ronde aura permis d'élargir les horizons d'une problématique qui reste très compliquée.

# Société genevoise d'utilité publique

---

## RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE SUR L'EXERCICE 2007

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de son Assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur les comptes de l'année 2007 de la **SOCIÉTÉ GÉNEVOISE D'UTILITÉ PUBLIQUE (SGUP)**.

### Comptes généraux

#### Dépenses

Les dépenses totales se sont élevées en 2007 à Fr. 13'356.70 contre Fr. 16'989.75 en 2006 soit une diminution de Fr. 3'600.– environ. Cette diminution est essentiellement le résultat des éléments suivants:

- Tout d'abord, l'année 2006 avait supporté une dépense extraordinaire de Fr. 6'500.– au titre de la participation au livre sur Gustave Moynier, tandis que l'année 2007 a été moins chargée, enregistrant une dépense de Fr. 2'127.25 pour l'impression d'un dépliant sur la SGUP ainsi qu'une autre dépense de Fr. 2'855.95, cette fois-ci au titre de la participation au livre en hommage à M. Jean de Senarclens .
- De plus, les frais relatifs au bulletin annuel ont diminué de Fr. 1'525.– environ, passant de Fr. 4'367.60 en 2006 à Fr. 2'840.70 en 2007.
- De même, le poste activités et manifestations organisées qui s'élevait à Fr. 4'231.05 en 2006 n'a été que de Fr. 1'259.– en 2007 soit une diminution de Fr. 2'972.– environ.
- En revanche, la SGUP a fait en 2007 un apport de Fr. 2'000.– au Legs Robert-Scheimbet, alors qu'il n'y en avait pas eu en 2006.

#### Recettes

Les recettes ont atteint en 2007 un montant total de Fr. 20'208.65 contre Fr. 35'974.75 en 2006 soit une diminution de Fr. 15'700.– environ. Cette différence importante provient du fait que l'année 2006 avait enregistré un montant exceptionnel de Fr. 17'017.40 représentant le généreux legs de notre ancien et regretté Président, M. Jean de Senarclens. D'autre part, on peut souligner la légère progression des cotisations encaissées qui passent de Fr. 15'085.– en 2006 à Fr. 17'250.– en 2007. Il en est de même pour les dons divers, qui se sont élevés à Fr. 2'760.– en 2007 contre Fr. 1'497.25 en 2006.

Il faut remarquer aussi qu'il n'y a pas eu de revenus sur titres en 2007, alors qu'ils atteignaient Fr. 2'183.55 en 2006. Cette situation mérite une explication. Précédemment, le portefeuille titres de la SGUP, ainsi que celui du legs Robert-Scheimbet, étaient composés majoritairement d'obligations qui donnaient droit à des intérêts chaque année. Depuis quelques années, mais surtout en 2006, la composition des portefeuilles a été entièrement modifiée. Les obligations ou valeurs à rendement fixe ont été arbitrées contre des parts de fonds de placements gérés par l'UBS SA. Or, les revenus générés par ces fonds de placements ne sont plus distribués, mais bien plutôt capitalisés. Cela signifie qu'ils viennent en augmentation de la valeur des parts, étant entendu que cette plus-value n'est pas comptabilisée comme recette.

## **Résultat**

En résumé, les comptes de l'exercice 2007 font ressortir un excédent de recettes qui s'élève à Fr. 6'851.95 contre un excédent de recettes de Fr. 18'985.– en 2006.

Ce montant excédentaire de Fr. 6'851.95 a été viré au compte capital de la SGUP, lequel reflète la fortune de cette dernière, et passe ainsi de Fr. 207'316.80 au 31 décembre 2006 à Fr. 214'168.75 au 31 décembre 2007.

## **Comptes du Legs Robert-Scheimbet**

Les comptes du **Legs Robert-Scheimbet** ont, quant à eux, dégagé un excédent de dépenses de Fr. 2'177.20 en 2007 contre un excédent de recettes de Fr. 17'619.10 en 2006. Cette forte différence entre les deux années, traduisant l'inversion des excédents, est due au fait que l'exercice 2006 avait enregistré une recette unique et extraordinaire de Fr. 17'017.40 représentant le généreux legs de notre ancien et regretté Président, M. Jean de Senarclens, sans que le prix soit attribué en 2006. En 2007, au contraire, le prix a été attribué à concurrence de Fr. 4'000.–, partiellement compensé par un apport de Fr. 2'000.– de la part de la SGUP alors qu'il n'y en avait pas eu en 2006.

Finalement, il convient de noter l'absence de revenus sur titres, alors que lesdits revenus s'élevaient à Fr. 347.– en 2006. L'explication donnée à cet égard pour les titres de la SGUP est également valable s'agissant du portefeuille du legs Robert-Scheimbet, dont la valeur comptable régresse de Fr. 88'348.40 au 31 décembre 2006 à Fr. 86'342.40 au 31 décembre 2007.

\* \* \*

En conclusion de ce rapport financier, je ne vous imposerai pas la lecture détaillée et fastidieuse des comptes de l'année 2007, tant pour la SOCIETE GENEVOISE D'UTILITE PUBLIQUE que pour le LEGS ROBERT-SCHEIMBET, à moins, bien entendu, qu'un membre de la SGUP n'en fasse la demande. Je rappelle d'ailleurs que ces comptes sont publiés dans notre bulletin annuel.

Sonja KUENZI  
*Trésorière*

Genève, le 7 avril 2008

# Société genevoise d'utilité publique

---

## BILAN AUX 31 DÉCEMBRE 2007 ET 2006

	31.12.2007	31.12.2006
<b>ACTIF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Chèques postaux	9'283.30	12'876.95
UBS SA	10'624.85	2'134.40
Portefeuille-titres, valeur boursière: <u>223'308.00</u>	194'924.95	192'918.95
Débiteurs: AFC	11.25	5.10
Livre du Jubilé	1.00	1.00
	<hr/>	<hr/>
	<b>214'845.35</b>	<b>207'936.40</b>
	<hr/>	<hr/>
<b>PASSIF</b>		
Passifs transitoires	676.60	619.60
Fonds propres:		
– Capital au début de l'exercice	207'316.80	188'331.80
– Excédent des recettes	6'851.95	18'985.00
	<hr/>	<hr/>
	<b>214'845.35</b>	<b>207'936.40</b>
	<hr/>	<hr/>

# Société genevoise d'utilité publique

---

## COMPTES DE PROFITS ET PERTES 2007 ET 2006

	2007	2006
RECETTES	CHF	CHF
Cotisations encaissées	17'250.00	15'085.00
Dons divers	2'760.00	1'497.25
Dons (Legs Jean de Senarclens)	0.00	17'017.40
Vente livre SGUP	0.00	140.00
Vente livres	164.10	16.40
Intérêts bancaires et CCP	34.55	35.15
Revenus sur titres	0.00	2'183.55
	<hr/>	<hr/>
	<b>20'208.65</b>	<b>35'974.75</b>
	<hr/>	<hr/>
DEPENSES		
Loyer Société des Arts	300.00	300.00
Frais généraux	857.45	577.20
Cotisations diverses	50.00	50.00
Frais Assemblée Générale	324.70	562.00
Frais bulletin annuel	2'840.70	4'367.60
Activités et manifestations organisées	1'259.00	4'231.05
Dépliant SGUP	2'127.25	0.00
Livre «Hommage à J. de Senarclens»	2'855.95	0.00
Particip. au livre sur Gustave Moynier	0.00	6'500.00
Apport au Legs Robert-Scheimbet	2'000.00	0.00
Frais bancaires et CCP	741.65	401.70
	<hr/>	<hr/>
	<b>13'356.70</b>	<b>16'989.75</b>
	<hr/>	<hr/>
RESULTAT		
<b>Excédent des recettes</b>	<b>6'851.95</b>	<b>18'985.00</b>
	<hr/>	<hr/>

# Legs Robert-Scheimbet

---

## BILAN AUX 31 DECEMBRE 2007 ET 2006

	31.12.2007	31.12.2006
<b>ACTIF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
UBS SA	1'490.10	1'661.30
Portefeuille-titres, valeur boursière: 90'811.00	86'342.40	88'348.40
	<u>87'832.50</u>	<u>90'009.70</u>
<b>PASSIF</b>		
- Capital au début de l'exercice	90'009.70	72'390.60
- Dépense/Excédent des recettes	-2'177.20	17'619.10
	<u>87'832.50</u>	<u>90'009.70</u>

## COMPTES DE PROFITS ET PERTES 2007 ET 2006

<b>RECETTES</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Dons	0.00	400.00
Dons (Legs Jean de Senarclens)	0.00	17'017.40
Apport de la SGUP	2'000.00	0.00
Intérêts bancaires	8.75	18.75
Revenus sur titres	0.00	347.00
	<u>2'008.75</u>	<u>17'783.15</u>
<b>DEPENSES</b>		
Attribution du prix	4'000.00	0.00
Frais bancaires	185.95	164.05
	<u>4'185.95</u>	<u>164.05</u>
<b>RESULTAT</b>		
Excédent des dépenses/recettes	<u>-2'177.20</u>	<u>17'619.10</u>

# RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2007

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé au contrôle des comptes de votre Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

Nous avons également vérifié les comptes du « Legs Robert-Scheimbet » qui ont accusé, à fin 2007, un excédent de dépenses de CHF 2'177.20 viré au compte « Capital ».

En conclusion de nos travaux et dans les limites de nos contrôles, nous sommes à même de déclarer que :

- le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est régulièrement tenue,
- l'état de fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'Association de la Société Genevoise d'Utilité Publique.

Nous délivrons le présent rapport en toute bonne foi et faisons les réserves d'usage pour le cas où des éléments intéressant l'accomplissement de notre mandat ne nous auraient pas été communiqués.

Genève, le 11 avril 2008

Elisabeth PERRIER CAMPUS

Bruno FLORINETTI



*Georges Demierre et Sonja Kuenzi,  
membres du comité de la SGUP.*



*Alain Dupont et Véronique Nanchen,  
membres du comité de la SGUP.*

# Liste des membres de la Société genevoise d'utilité publique

## MEMBRES D'HONNEUR

† M. Jean de Senarclens,  
président d'honneur

M. Alfred Berchtold,  
membre d'honneur

M. Olivier Larequi,  
membre d'honneur

† M. Claude Richoz,  
membre d'honneur

## MEMBRES À VIE

M. Herbert Ernst Ammann

M. Claude Barbey

M. Jean-Michel Barbey

M. Léon Nick Benusiglio

M. Charles Bonnet

M. André Bordier

M<sup>me</sup> Jean-Daniel Candaux

M<sup>lle</sup> Jacqueline Deck

M<sup>me</sup> Philippe de Loës

M<sup>me</sup> Nadine de Rothschild

M<sup>lle</sup> Charlotte de Senarclens

M. Michel de Senarclens

M. Richard de Senarclens

M. Bénédicte de Tscharnier

M. Jean-Lambert Des Arts

M<sup>me</sup> Bianca Dompieri

M. Alain Dupont

M. Maurice Dupraz

M<sup>lle</sup> Camille-Isabelle  
Fauchier-Magnan

M<sup>me</sup> Henri Fauchier-Magnan

M. Louis Fauchier-Magnan

M. Thierry Fauchier-Magnan

M. Willy-René Felgenhauer

M. et M<sup>me</sup> Pierre et Françoise  
Félicité

M. Bruno Florinetti

M<sup>me</sup> Louis Grandjean

M<sup>me</sup> Anny Hentsch-Gallay

M<sup>me</sup> Stella Hentsch-Semb

M. Rudolf Franz Heyn

M. Christian Pascal  
Huber

M. Jean-François Huber

M. Jacques Ischi

M. Pierre Ischi

M. François Jaton

M. Rémi Jequier

M. Georges Julliard

M. Pierre Keller

M. Jean-Charles Kempf

M. Philippe Kern

M<sup>me</sup> Marius Lachat

M. Claude Lacour

M. Bernard Lescaze

M. Marc Maisonneuve

M<sup>lle</sup> Annette Matile

M<sup>me</sup> Michèle Maury-Moynier

M<sup>me</sup> Béatrice  
Mermod-Hentsch

M. Olivier Rémy Mermod

M. Mahmoud Aly Mourad

M. Jean Naef

M. Frédéric Naville

M. Alain Nicollier

M. Daniel Nicollier

M. Fernand Oltramare

M. Yves Oltramare

M. Anthony-J. Papayoannou

M. et M<sup>me</sup> Georges F.  
Perréard

Madame Isabelle Poncet

M. et M<sup>me</sup> Xavier Prokesch

M<sup>me</sup> Isabelle Richoz

M<sup>e</sup> Jean-Charles Roguet

M. Frédéric Rosset

M<sup>me</sup> Catherine Santschi

D<sup>r</sup> Norman Sartorius

M. Laredj Sekkiou

M<sup>me</sup> Nicole Seyfried

M. Aimé Steulet

M<sup>me</sup> Michèle Terrier

M. Bertrand Tournier

M<sup>me</sup> Pamela Urban

M<sup>e</sup> Costin van Berchem

M. Odorich von Susani

M<sup>me</sup> Camille-Isabelle Vial

M<sup>me</sup> Irène  
Weber-de-Candolle

M. Raymond Zoeller

## MEMBRES

M. Nadji Abbas-Terki

M. Gilbert Albert

M. David Amsler

M. Antoine Andres

M<sup>me</sup> Luce Annen

M. Albert Apotheloz

M<sup>me</sup> Georges Arfaras

M. Charles Aubert

M. Claude Aubert

M<sup>me</sup> Marie-Claude Auger

M. Jean-François Babel	M. Eric Chauvet	M. et M <sup>me</sup> Eric et Evelyne Fiechter
M <sup>me</sup> Eliane Babel-Guerin	M. Alain Chavannes	M. Claude Fischer
M. Gérard Bagnoud	M <sup>me</sup> Claire Chavannes	M. Maurice Fischer
M <sup>me</sup> Silvia Baiano-Boissier	M <sup>me</sup> Jeanne Chavannes	M <sup>me</sup> Sheila Fitzgerald
M. Eric Bally	M <sup>me</sup> Anouchka Chenevard	M <sup>me</sup> Frédérique Flournoy
M. Jean-Claude Baltzinger	M. Alain Choisy	M. Dominique Frei
M. Léo Barblan	M. Yves Collart	M <sup>me</sup> Muriel Gabus-Siki
M. Michel Barde	M <sup>me</sup> Eliane Corthay	M <sup>me</sup> Jacqueline Gagnebin-Wienert
M. Olivier Barde	M. Gilbert Coutau	M. Jean-Paul Gargantini
M. Gabriel Barta	M. Vincent Cruz	M. Lars Gellerstad
M. et M <sup>me</sup> Eric Benjamin	M. Bertrand Cuenod	M. Alain Genequand
M. Jacques Bercher	M. Jean-Paul Darmsteter	M. Hugues Genequand
M <sup>me</sup> Béatrice Bercher-Gerfau	M. Jean-Michel Dayer	M. Lorenzo Giaffreda
M <sup>me</sup> Jacqueline Berenstein-Wavre	M. Gérard de Haller	M. et M <sup>me</sup> Guy et Peta Girod
M <sup>me</sup> Carole Bernasconi-Witzig	M. Frédéric de Senarclens	M <sup>me</sup> Marie-Thérèse Girod-Dandelot
M <sup>me</sup> Diana Bernheim	M. Pierre de Senarclens	M. Bernard Gisiger
M <sup>me</sup> Danièle Berrino	M. Jean Debonneville	M <sup>me</sup> Estelle Gitta
M. Pierre Blanc	M. Juan Del Castillo-Flores	M. Claude Gonet
M <sup>me</sup> Nicole Blanchard	M. Georges Demierre	M. Sobhy Gouda
M. Conrad Bodmer	M <sup>me</sup> Renée Demierre	M. Bruno Grometto
M. Jean-Pierre Bolsterli	M <sup>me</sup> Diane Devaud-Charguéraud	M <sup>me</sup> Elisabeth Guggisberg
M. François Bölsterli	M <sup>me</sup> Myriam Dicker	M <sup>me</sup> Carole Gurunlian
M. Jean A. Bonna	M. Eric-Georges Doelker	M. Claude Haegi
M. Alain Bordier	M. Dominique Dominicé	M. Pierre-Auguste Haessig
M. Léopold Borel	M. Jean-François Duchosal	M. Dominique Hargous
M <sup>me</sup> Madeleine Borner	M. Pierre Du Pasquier	M <sup>me</sup> Michèle Hauert
M <sup>me</sup> Marilyn Borrello Ménétrey	M. Robert Dufresne	M <sup>me</sup> Claire Hangrel
M. Willy Bourquin	M. Claude Etter	M <sup>me</sup> Enrica Hearnden
M. Christian Brauningner	M <sup>me</sup> Nicole Fatio	M. Ernst Heer
M. Michel Bucher	M <sup>me</sup> Marie-Rose Fauchier-Magnan	M. Louis Henny
M. Pierre-John Buet	M <sup>me</sup> Christine Fauconnet	M <sup>lle</sup> Gabrielle Hohenemser
M. Gilbert Ceffa	M. Denis Fauconnet	M. Denis Honegger
M <sup>me</sup> Eliana Chaney	M. Pierre Fauconnet	M <sup>me</sup> Jeanine Huber-Bourelly
M. Rémy Chapatte	M. Jean-Jacques Favre	M. Olivier Huber
	M. Gérard Ferrero	M <sup>me</sup> Suzanne Huber

M <sup>me</sup> Huynh Huong	M. Roger-Marcel Mayou	M. Jean-Jacques Peter
M <sup>me</sup> Suzanne Hurter	M. William McComish	M. Claude Petitpierre
M. Jean Ilg	M. Didier Ménétrey	M. Alain Peyrot
M. Alexandre Indermuehle	M. Alessandro Meo	M. Nicolas Peyrot
M <sup>me</sup> Patricia Isely	M. Charles Messerli	M. Georges E. Pfund
M <sup>me</sup> Myriam Israel	M. Georges Métrailler	M. Jean-Michel Pictet
M. Henri-Albert Jacques	M. Gérard Mettan	M <sup>me</sup> Marie-Charlotte Pictet
M <sup>me</sup> Romaine Jean	M. Guy Mettan	M <sup>me</sup> Christiane Piffaretti
M <sup>me</sup> Béatrice Jequier	M. Erwin Meyer	M <sup>me</sup> Caroline Pirenne
M. Fritz Kammermann	M <sup>lle</sup> Florence Montandon	M. Yves Pirenne
M. André Kern	M <sup>me</sup> Nicole Nachbauer	M. James G. Pittendrigh
M. Gilbert Kervan	M. Laszlo Nagy	M <sup>me</sup> Marjolaine Poncet
M. Mohamed Kessouar	M <sup>me</sup> Véronique Nanchen	M. Nicolas Poncet
M. Edward Kossoy	M. Mounir Youssef Nasr	M <sup>me</sup> Jacqueline Pousaz-Parisod
M <sup>me</sup> Sonja Kuenzi	M <sup>me</sup> Jane Dorothy Naville-Duncan	M. Charles Primborgne
M <sup>me</sup> Brigitte Lacroix	M <sup>me</sup> Françoise Naz	M <sup>me</sup> Christiane Privat-Dupont
M. Georges Lambert-Lamond	M. Gaston Néri	M. Saleem Rafik
M. Gérald Lapertosa	M. Philippe Neyroud	M <sup>me</sup> Claudine Rabin
M <sup>me</sup> Maria Laquidara	M <sup>me</sup> Jocelyne Nguyen	M. Edmé Regenass
M <sup>lle</sup> Huguette Lehmann	M. René Nicolazzi	M. Bruno Reichlin
M. Armand Lombard	M. Jean-Claude Nicole	M <sup>me</sup> Antoinette Remondet
M. Robert Lombard	M. Marcel Odier	M. et M <sup>me</sup> Michel Ricci
M. Thierry Loron	M <sup>me</sup> Laurence Ody-Berkovits	M <sup>me</sup> Emmanuelle Richoz Zogg
M <sup>me</sup> Suzanne Luiz	M <sup>me</sup> Anne-Marie Oestreicher	M. Robert Riedel
M <sup>lle</sup> Arlette Magnin	M <sup>me</sup> Hiromi Okumura-Bart	M. et M <sup>me</sup> Hubert Rigot
M. William Magnin	M. Daniel Opprecht	M. Albert Rodrik
M <sup>me</sup> Anne-Lise Malant	M. André Ott	M <sup>me</sup> Graziella Rossi Barbeau
M. Jean-Claude Manghardt	M. Manfred Paeffgen	M <sup>me</sup> Béatrice Rossire
M. Jean-Marie Maroun	M <sup>me</sup> Christiane Pasquet	M <sup>me</sup> Elisabeth Roth
M <sup>me</sup> Marie Martin	M. Antoine Payot	M <sup>me</sup> Joselle Ruccella
M <sup>me</sup> Michèle Martin	M. François Payot	M <sup>me</sup> Odette Saez
M. Jean Marty	M. Eric Perregaux	M. Michel Sandoz
M. Jean-Michel Mascherpa	M <sup>me</sup> Elisabeth Perrier-Campus	M <sup>me</sup> Erica Sauter
M. Henri Maudet	M. Guy Perrot	M. Francis Schenk
M. Alain-Dominique Mauris	M. William Perruchoud	M. Boris Schereschewsky
M <sup>e</sup> Mathias Mayor		

M. Bernard Schutzlé	M. Othmar Widmer	Croix Bleue Genevoise
M. Jean-Maurice Seigne	M. Uli Windisch	Ecole Toepffer
M <sup>me</sup> Danielle Senger	M <sup>me</sup> Martine Zeender	Editions du Tricorne
M. Henry W.M. Senger	M. Jean-Pierre Zehnder	Fiduciaire Tecafin SA
M. Dusan Sidjanski	M. Edwin Zurkirch	Fondation Clair Bois
M. Morris Sinclair		Fondation Officielle de la Jeunesse
M <sup>me</sup> Marie-José Stegman	<b>MEMBRES COLLECTIFS</b>	Fondation Transport Handicap
M. Alexandre Steiner	AGAD, Association Genevoise d'Aide à Domicile	Galerie de Loës SA
M <sup>me</sup> Yvelise Strub	Alain Bordier & Cie	Groupement des Banquiers Privés Genevois
M. Stefan Svikovsky	Association des Communes Genevoises	Institut Florimont
M. Charles Taban	Ass. des médecins du canton de Genève	Le Biceps
M <sup>me</sup> Ute Eva Tedjini-Wachtler	Association La Main Tendue	Ligue Genevoise contre le Cancer
M. Ioan Tenner	Association pour le Bien des Aveugles	Lombard Odier Darier Hentsch & Cie
M. Michel Terrier	Banque Franck SA	Manotel SA
M. Bernard Turretini	Banque Paribas (Suisse) SA	Naef & Cie SA
M. Pierre Turretini	Battelle Centre de Recherche de Genève	Olsimer SA
M <sup>me</sup> Robert Turretini	Baume & Mercier SA	Pictet & Cie
M. Paolo Urio	Bureau Central d'Aide Sociale	Priban SA
M. Alfred Vodoz	Carrefour-Prison	Raymond Weil SA
M. Jean Vodoz	Carrefour-Rue	Rentimo SA
M. Olivier Vodoz	Centre Social Protestant	Société Coopérative Migros-Genève
M. Jean-Jacques Vollbrecht	Comité International de la Croix-Rouge	Société d'Exploitation et de Gestion Hôtelière
M. Marc Voltenuer	Commune d'Anières	SOCRED SA
M. Maurice Vuadens	Comptoir Genevois Immobilier	Sté Vaudoise d'Utilité Publique
M. Jean-Pierre Vuilleumier	Cours en Emploi pour Aides Familiales	UBS SA
M <sup>me</sup> Florence Walker	Crédit Suisse	Université Populaire de Genève
M. Olivier Wasmer		
M. Ernest Weber		
M. Jean-Pierre Weber		
M <sup>me</sup> Madeleine Weber-Hirsch		
M. Jules Weinberger		
M <sup>me</sup> Christiane Wellhauser		
M. Aloys Werner		
M. Jacques Werner		
M <sup>me</sup> Janine Wettstein		
M. Philippe Wible		

## COMPOSITION DU COMITÉ 2007/2008

Christian <b>Huber</b> , président	sortant en	2012
Marilyne <b>Borrello-Ménétre</b> y		2012
Georges <b>Demierre</b>		2012
Alain <b>Dupont</b>		2009
Nicole <b>Fatio</b>		2010
Muriel <b>Gabus-Siki</b>		2008
Rémi <b>Jequier</b>		2010
Sonja <b>Kuenzi</b>		2012
Emmanuelle <b>Richoz Zogg</b>		2012
Catherine <b>Santschi</b>		2008
Yvelise <b>Strub</b>		2012
Marc Andreas <b>Voltenauer</b>		2010



*Madame Cécile Perréard, Présidente de la Fondation Transport-Handicap, entourée des bénévoles qui ont aidé à l'organisation de la soirée en faveur de Transport-Handicap.*